PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

2026

n° 32

L'écho des Boucles

JOURNAL D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX HABITANTS DU PARC

L'ETHNOTHÈQUE

RÉVISION DE LA CHARTE

TOURISME VERT

DOSSIER : TRAME VERTE ET BLEUE

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Une autre vie s'invente ici

ÉDITO

Vivre sur un territoire de Parc naturel régional est une chance et à la lecture de ce nouveau numéro de *L'écho des Boucles*, vous en conviendrez probablement en constatant la quantité et la diversité d'initiatives portées sur ce territoire. Des innovations, des expérimentations, toujours menées en lien avec nos partenaires pour illustrer le slogan national des Parcs naturels régionaux de France : « Une autre vie s'invente ici ».

Cette année, nous mettons en lumière dans notre dossier central la Trame verte et bleue. Cet outil est aujourd'hui essentiel dans les politiques publiques, notamment dans les projets d'aménagement du territoire. Si la définition de la TVB (comme on l'appelle communément…) est parfaitement limpide auprès des spécialistes, elle méritait selon nous quelques éclaircissements, des exemples concrets afin d'expliquer cette démarche. Vous constaterez qu'à toutes les échelles, quelque soit notre fonction, notre place ou notre rôle, la TVB n'est jamais très loin et comme souvent, tout est question d'équilibre, de concertation et de compromis.

De compromis et de concertation, il en est évidemment question dans le cadre de la révision de la Charte de notre Parc, qui arrive à échéance en décembre 2028. Le processus est désormais bien enclenché. L'année écoulée a permis de réunir à de nombreuses reprises élus, partenaires et habitants pour se projeter sur le temps long et coconstruire un projet partagé à l'horizon 2043. Les enjeux et les ambitions de notre prochaine Charte, qui déterminent le projet politique, ont été votés par le comité syndical cette année. Le travail se concentre au moment où j'écris ces lignes sur le détail de nos futures actions, toujours en lien avec nos partenaires.

Enfin, la concertation et le compromis, vous les retrouverez par le biais de toutes les actions et projets détaillés dans ce magazine, qu'il s'agisse d'urbanisme, d'éducation au territoire, de biodiversité, d'économie, etc. Le Parc est un conciliateur, un organisme pilote au service de son territoire et au regard de la transition écologique en cours.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année 2026 et une bonne lecture.

Jacques Charron

Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

SOMMAIRE

ACTUS EN BREF

Une centrale photovoltaïque au sol avec l'implication des habitants

La commune de Jumièges a lancé en juillet 2025 un appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition d'un foncier à un opérateur pour le développement, la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le site de la ballastière, dont l'exploitation de la carrière s'est terminée fin 2024. La commune souhaite une participation active des habitants et des acteurs du territoire à la mise en œuvre de ce projet photovoltaïque au sol, aux côtés des partenaires publics et privés. Pour mener à bien ce projet avec une dimension citoyenne, la commune est accompagnée par Mathilde Marty, chargée de mission énergies renouvelables au Parc.

L'Observatoire photographique des paysages déposé à la BNF

C'est une première en France pour un document de ce type, l'Observatoire photographique des paysages (OPP) de la vallée de la Seine normande a été officiellement déposé à la Bibliothèque nationale de France vendredi 17 octobre 2025, en présence des responsables des structures porteuses (les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Seine-Maritime et de l'Eure, le Conservatoire des espaces naturels de Normandie, le Parc) et les photographes Maxence Rifflet et Claire Tenu. C'est d'ailleurs à ces deux artistes que revient cette initiative. Les photographies de l'OPP rejoignent ainsi d'autres fonds et seront accessibles à toutes personnes y portant un intérêt. Enfin, ce dépôt de 150 photos est accompagné du cahier des charges de la commande publique, du carnet technique, d'une notice méthodologique rédigée par les photographes et des deux séries de livrets publiées à l'occasion des expositions. La prochaine étape de ce projet est la reconduction des points de vue.

Rendre les espaces publics accueillants pour la biodiversité

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale Seine et Pays de Caux, le Parc a proposé le 14 octobre 2025 l'événement « Accueillir la biodiversité dans nos villages » à Jumièges. L'objectif était d'emmener des élus et des agents techniques sur le terrain pour aborder les questions parfois délicates de la gestion des espaces publics, en particulier les espaces végétalisés. Ces dernières années, la commune a mené un important travail avec le Parc pour rendre ses espaces publics plus accueillants pour la biodiversité : végétalisation du cimetière, gestion différenciée, cours d'écoles et verger communal. Entre évolution de la réglementation, pression des habitants et baisse des dotations, la trentaine de participants a échangé et fait part de leurs expériences avec les élus de Jumièges et les techniciens du Parc, de la Communauté de communes Yvetot Normandie et de Caux Seine agglo.

Des pratiques agricoles exemplaires

En 2025, le Parc organisait le concours des pratiques agroécologiques « prairies et parcours », en partenariat avec la Communauté de communes Yvetot Normandie et Caux Seine agglo. Après passage des membres du jury en juin chez les différents candidats, la remise des prix a eu lieu au lycée agricole et agroalimentaire d'Yvetot lundi 4 octobre. Ce concours récompense la prairie dont les caractéristiques permettent à la fois la production d'un fourrage de qualité pour les animaux mais aussi l'expression d'une grande diversité biologique. Le premier prix a été décerné à Patrice Hauguel, éleveur laitier bio à Saint-Arnoult. Trois autres prix ont été remis :

- Jocelyn Pesqueux, GAEC de la ferme du Chêne - éleveur laitier à Allouville-Bellefosse, a reçu la mention spéciale « Valeur paysagère et patrimoniale » ;
- Cédric Sery, polyculteur éleveur bovin viande à Auzebosc, obtient la mention spéciale « Richesse biologique et valeur apicole » ;
- Jean-Jacques et Antoinette Soudet, EARL des Acacias - éleveurs laitiers bio à Maulévrier Sainte-Gertrude sont récompensés pour le renforcement des continuités écologiques en zone de plateau.

Les réseaux hydrauliques de la boucle de Roumare passés au peigne fin

Cette année, le Parc a entamé le diagnostic des réseaux hydrauliques sur les zones humides de la boucle de Roumare. Cours d'eau, canaux, fossés, mares, buses et clapets sont recensés sur les communes d'Hénouville, Saint-Martin de Boscherville, Quevillon, Saint-Pierre de Manneville, Sahurs, Hautot-sur-Seine et Val-de-la-Haye. Cette démarche est menée en partenariat avec le syndicat mixte de gestion de la Seine normande dans le but de fournir des éléments d'aide à la décision pour la gestion des milieux aquatiques et humides. Pour les gestionnaires de ces réseaux, ce travail permettra de mettre en place une gestion réfléchie et des actions de restauration concertées. L'inventaire de terrain, réalisé par le Parc, est essentiel pour obtenir la connaissance nécessaire et ainsi prendre les bonnes décisions.

Une approche culturelle du territoire pour les enfants

Chaque année, un nouveau projet d'éducation artistique et culturelle voit le jour avec les écoles d'un secteur du Parc. L'an dernier, les écoles et le collège de la presqu'île de Jumièges et du Trait ont participé au projet « Estuaire, terre de liens ». Olivier Gosse, artiste auteur et metteur en scène est intervenu dans les classes pour aider les enfants à écrire des histoires au sujet de l'estuaire de Seine. Des agents du Parc et des partenaires ont accompagné les élèves en classe et sur le terrain afin de leur faire découvrir l'estuaire, ses dimensions naturelles, historiques et patrimoniales. Des soirées de partage avec les familles ont nourri également le projet, qui a abouti en fin d'année à un très beau spectacle offert par le Parc. La compagnie Les Fées Railleuses a effectué sa représentation sur un étang de la base de loisirs de Jumièges. Juste avant, Olivier Gosse avait présenté la mise en récit de cette saison culturelle. Pour l'année scolaire en cours, les enfants des écoles de Quillebeuf-sur-Seine, Corneville-sur-Risle, Berville-sur-Mer et Trouville-la-Haule travailleront sur le thème « Minuscule et pourtant… » avec les artistes plasticiennes Stéphanie Buttier et Marion Dutoit.

Pont-Audemer et son riche passé industriel

Depuis février 2023, Thomas Pernot, doctorant à l'Université de Rouen et chargé de mission patrimoine industriel au Parc, étudie l'industrialisation de Pont-Audemer et des communes proches aux XX^{e} et XXI^{e} siècles. Son travail porte sur les rapports entre les activités industrielles et le territoire de Pont-Audemer, sur l'existence de cultures industrielles, sur les échelles et l'intégration des activités locales dans des réseaux d'échanges à plus ou moins grande échelle, ainsi que sur les nombreux aspects patrimoniaux du passé industriel pont-audemérien. Pour ce faire, il a mené des entretiens avec des témoins de cette industrie, des recherches en archives et deux *Rendez-vous du Parc* ont permis à des participants de livrer leur vision du patrimoine industriel à travers la photographie. Thomas entre désormais dans la phase de rédaction de sa thèse, qui sera présentée à l'occasion d'une conférence ouverte à tous en 2026.

.

Toujours plus d'élèves découvrent le Parc

Durant l'année scolaire 2024-2025, 128 animations ont été proposées par 16 acteurs du réseau d'éducation au territoire dans le Parc, dans 58 classes et 18 communes ! Pour rappel, ces animations sont choisies par les enseignants dans un guide pédagogique mis à jour régulièrement et qui permet de monter des parcours éducatifs de découverte du territoire. Une prise en charge partielle du coût des animations aide également les écoles à accéder à cette ressource d'ancrage territorial des savoirs enseignés à l'école.

La démocratie citoyenne au cœur du conseil des jeunes

Lancé en 2023 en partenariat avec le lycée agricole privé de Tourville-sur-Pont-Audemer, le conseil des jeunes du Parc permet à des jeunes du territoire de participer à la vie institutionnelle du Parc, notamment sur le projet de charte 2028-2043, mais également en donnant un avis sur tous les projets de développement rural présentés au programme européen Leader Seine Normande. Les jeunes sont accompagnés par deux agents du Parc et sensibilisés aux liens homme - nature, aux enjeux du développement local par l'expérience de terrain et l'approche sensible. Ainsi, ils choisissent eux-mêmes leur programme : visite de fermes en transition, d'entreprises innovantes, rencontres avec des acteurs de la transition écologique, découverte de la biodiversité avec des écologues sur le terrain, etc. À l'issue de deux années scolaires (durée de leur cycle), les jeunes devront élaborer un projet et le mettre en œuvre, selon une méthodologie proposée par les agents du Parc.

LEADER, l'innovation et la coopération en milieu rural

En soutenant la diversité des initiatives rurales et en favorisant la coopération, le programme européen LEADER contribue à construire des territoires plus durables, attractifs et solidaires. Porté collectivement par le Parc et les Communautés de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, de Pont-Audemer Val de Risle, Roumois Seine, Lieuvin Pays d'Auge, et Yvetot Normandie, le programme LEADER Seine Normande 2023-2027, intitulé « Un développement rural moteur d'innovation et de lien

social, résilient face aux changements climatiques », s'appuie sur une stratégie conçue par les acteurs locaux. Mais LEADER n'est pas qu'une source de financement, c'est aussi une équipe dédiée qui accompagne chaque porteur de projet, de l'idée initiale jusqu'à sa mise en œuvre. Les acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises ou habitants) peuvent être soutenus avec des subventions allant de 2 000 à 80 000 € pour des projets concernant la végétalisation et la renaturation des espaces, le développement des filières locales et des circuits courts, le développement d'activités économiques porteuses de sens, et des logements sobres et inclusifs. Chaque initiative est ensuite évaluée collectivement pour garantir transparence, équité et pertinence par rapport aux priorités du programme. Vous avez un projet en ce sens ? Contactez l'équipe LEADER Seine Normande : contact@leader-seine-normande.com.

Une colonie de vacances pour ados

La quatrième escapade nature s'est déroulée du 27 juillet au 2 août 2025. Cette colonie de vacances itinérante à vélo, co-construite par le Parc avec l'association Des Camps sur la Comète, permet à des jeunes de 13 à 17 ans de (re) découvrir leur territoire. Tous les jours ou presque, le campement change de lieu. Les déplacements se font à vélo via de petites étapes laissant le temps aux jeunes de profiter et de découvrir ce qui les entoure : veillées, nuits à la belle étoile, visites de fermes, observations de la faune, jeux, etc. Ce programme, l'itinéraire, les repas et la gestion du budget sont décidés par les jeunes eux-mêmes. Un bel exercice pour apprendre l'autogestion, les compromis et la vie en groupe.

Un petit coin pour mieux connaître la nature

La sensibilisation au territoire est une des missions fondamentales des Parcs naturels régionaux. Cela commence dès le plus jeune âge puisque le service éducation au territoire déploie le Défi Nounou Nature depuis quelques années. En 2025, il a concerné le très dynamique Relais petite enfance Ram' Stram' Gram du Trait. Trois terrains de nature à visée éducative ont été créés dans la commune et accueillent régulièrement les tout-petits âgés de 0 à 3 ans. Ils ont eu la chance de bénéficier de deux spectacles de la compagnie Paon Paon Cui Cui, grâce à un financement de la CAF dans le cadre d'un contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse. Joués en forêt et dans le marais, un d'entre eux a même été créé sur mesure à partir d'ateliers d'éveils réalisés avec les enfants. En 2025, le Défi Nounou Nature concernait également trois autres relais petite enfance, qui continuent leur action en autonomie grâce à la mise en réseau du Parc. En 2026, c'est au tour des tout-petits du RPE de Port-Jérôme-sur-Seine (et ses communes alentours) de bénéficier de ce dispositif.

Impliquer les jeunes dans la transition écologique

Depuis 2022, le Parc est coordonnateur local du GRAINE Normandie pour l'animation du dispositif « Génération Demain ». L'objectif est d'assurer la diffusion de films sur la transition écologique dans des établissements accueillants des jeunes (15-25 ans) pour permettre d'engager le dialogue et les discussions sur cette thématique. Dans ce cadre, des rencontres, chantiers ou ateliers participatifs sont organisés avec des acteurs économiques du territoire, engagés dans la transition écologique et en cohérence avec les valeurs que le Parc porte. L'an dernier, deux lycées du Parc (Yvetot et Canteleu) et un IME (Pont-Audemer) ont participé, cette année trois nouveaux établissements participent à cette aventure.

Les premiers visiteurs de la salle de consultation de l'Ethnothèque

Une des originalités de *l'Ethnothèque, musée des Boucles de la Seine Normande* est de proposer une salle de consultation. Accessible à tous sur rendez-vous, cette salle permet une rencontre privilégiée avec les objets des collections du musée et leur documentation.

Il est ainsi possible d'observer de près un objet, de le photographier, de l'étudier, de consulter la documentation correspondante ou encore d'écouter les témoignages oraux conservés par le musée. La salle de consultation de l'Ethnothèque a reçu ses premiers visiteurs.

À cela s'ajoute des demandes d'informations et de documentations à distance ainsi que la réalisation de dossiers documentaires sur des sujets précis. Ces dossiers sont ensuite accessibles sur le site Internet du musée.

Le centre de documentation interne du Parc est également à nouveau en activité. Il couvre toutes les thématiques traitées par le Parc et est accessible sur rendez-vous. 35 nouveaux ouvrages ont été acquis en 2025.

Pour préparer votre visite (à la salle de consultation ou au centre de documentation), rendez-vous sur le site du musée :

http://ethnotheque.pnr-seine-normande.com

et prenez contact avec Marie Vérove, chargée des collections :

marie.verove@pnr-seine-normande.com

ACTUS À VENIR

Les Rendez-vous du Parc
vous attendent

Vous souhaitez être au cœur des actions du Parc, suivre un technicien sur le terrain, découvrir des techniques innovantes pour mieux faire face aux défis que représentent la transition écologique ? Les *Rendez-vous du Parc* automne hiver 2025-2026 sont faits pour vous ! L'accent est mis sur les arbres têtards, en lien avec la programmation de *l'Ethnothèque*. De sa plantation à son exploitation en passant par sa taille, vous saurez tout de A à Z sur cet arbre emblématique des milieux agricoles humides, que le Parc vous propose de réinterpréter chez vous en arbre têtard jardiné.

D'autres *Rendez-vous du Parc* vous attendent toute l'année. Consultez le programme sur notre site Internet.

Des plantations locales
adaptées à notre territoire

Comme tous les ans, le Parc offre à ses habitants la possibilité de commander des plants d'essences locales, dans le cadre de son action de préservation des paysages. Le site de vente en ligne propose près de 60 plants de haies et de fruitiers de variétés locales, ainsi que des fournitures et du paillage. Comment choisir les espèces les mieux adaptées à votre terrain et à votre besoin ? Le Parc a mis en place plusieurs moyens pour vous aider dans votre projet. Pour chaque plant répertorié sur le site, la hauteur, la vitesse de pousse, la couleur de floraison, la toxicité, le nom des fruits, le type de sol, le Ph et l'exposition sont indiqués. En complément, vous pouvez télécharger la brochure « Conseils pour réussir vos plantations de haies et fruitiers » éditée par le Parc et disponible sur notre site Internet. Enfin, acheter ses végétaux par ce biais est un gage de qualité et de traçabilité car la plupart sont labellisés « Végétal local ».

La commande groupée d'hiver sera ouverte dès début janvier 2026 jusqu'au 1er février. Et si vous avez manqué cette commande, une nouvelle campagne sera lancée à l'automne 2026.

L'ACTU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX NORMANDS

L'excellence Normande
se retrouve à FÊNO

La Région Normandie organisait en octobre dernier une nouvelle édition de FÊNO, le festival de l'excellence normande, au parc des expositions de Rouen. 440 exposants ont partagé leur savoir-faire et leur passion. Cette sixième édition de FÊNO a confirmé le succès populaire de cet événement puisque 38 000 visiteurs se sont déplacés pour voir ce qu'il se fait de mieux en Normandie. Les quatre Parcs naturels régionaux étaient présents comme chaque année, sous une bannière commune, pour présenter nos territoires et mettre en avant l'innovation et l'expérimentation de nos actions. Une belle occasion d'échanger autour des richesses de nos territoires : géologie, tourisme, mobilité douce, patrimoine naturel, culturel et bâti, produits locaux, artisanat, etc., il y en avait pour tous les goûts ! Et d'ailleurs, les visiteurs ont fortement apprécié nos dégustations de produits locaux : cidre, poiré, mimolette, jus de pomme, rillettes de truites, terrines de boudins noir, caramels, etc. La Normandie a vraiment bon goût ! Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 7e édition de FÊNO, du 16 au 18 octobre 2026, au parc des expositions de Caen.

FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Destination Parcs,
pour donner du sens à vos séjours

La fédération des Parcs naturels régionaux de France a mis cette année en ligne le site *Destination Parcs.* Il s'agit d'une plateforme d'inspiration où chaque séjour ou activité devient une expérience immersive. Parce que les Parcs sont des territoires vivants, humains et engagés, Destination Parcs invite chacun à les découvrir « autrement ».

Destination Parcs s'adresse en priorité aux visiteurs de nos Parcs naturels régionaux, il met en avant un univers d'offres de séjours, d'activités diverses, de découvertes de patrimoines, culturels ou naturels. À l'image de la signature des Parcs, « Une autre vie s'invente ici », *Destination Parcs* invite à pratiquer un autre tourisme, loin des sentiers battus et des sites surfréquentés. Un tourisme reposant sur trois piliers : l'implication dans son territoire, la taille et la relation humaine, des destinations à vivre plutôt qu'à simplement visiter.

Avec la nouvelle plateforme *Destination Parcs*, la valorisation des producteurs et prestataires prend une autre dimension. En effet, dans le cadre de la promotion des entreprises de leurs territoires, les Parcs ont déjà depuis plusieurs années mis en œuvre la marque *Valeurs Parc naturel régional*. C'est cette démarche qui porte la vision d'un autre modèle de société, conciliant de manière plus harmonieuse l'écologie, l'économie et le social. Elle concerne aussi bien les produits agricoles et artisanaux que les hébergements, les prestations touristiques que les actions pédagogiques ou les visites de site…

Aujourd'hui, ce sont près de 2 400 structures de statuts et tailles diverses qui constituent un réseau solidaire solidement ancré sur son territoire, fier de ses produits et services.

CHIFFRES CLÉS

59
Parcs naturels régionaux

2 400
professionnels marqués *Valeurs Parc*

+ 100
expériences originales à vivre

www.destination-parcs.fr

Découvrez *Destination Parcs*, vous y dénicherez la pépite qui donnera un autre relief à vos vacances. Pour des rencontres authentiques et des expériences sensorielles, Bienvenue dans les Parcs naturels régionaux de France !

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC

CAP SUR 2043 !

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. C'est un territoire fragile, organisé autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Ses orientations stratégiques sont fixées en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux à travers une Charte, d'une validité de 15 ans. Arrivant à échéance en 2028, la Charte du Parc est actuellement en procédure dite de révision, afin de définir un nouveau projet de territoire et de renouveler sa labellisation sur la période 2028-2043.

La révision de la charte du Parc a débuté fin 2023, avec un périmètre qui pourrait intégrer 13 communes supplémentaires. L'année 2024 a été consacrée à l'évaluation de la Charte 2013-2028 et au diagnostic de territoire. 2025 a été dédiée à l'écriture du nouveau projet de territoire. En partant des besoins exprimés par les habitants et en s'appuyant sur les résultats des études préalables, les élus ont priorisé les enjeux pour le territoire en 2043.

Des enjeux pour le territoire et des défis à relever

Par ses spécificités, son fonctionnement territorial et son positionnement dans la basse vallée de la Seine à l'interface des deux agglomérations de Rouen et du Havre et au regard des grandes mutations environnementales et sociétales à l'œuvre et en devenir, le territoire du Parc est confronté à quatre enjeux transversaux auxquels sa Charte devra répondre d'ici 2043.

La singularité : la préservation de nos singularités au sein de la vallée de la Seine.

L'hospitalité : la structuration d'un territoire attractif et hospitalier pour tous.

L'habitabilité : une gestion sobre de nos ressources, intégrant le changement climatique, pour bien vivre sur le territoire.

L'implication : l'organisation d'une gouvernance territoriale pour relever collectivement nos enjeux et mieux vivre ensemble.

En juin 2025 et suite à quatre séminaires territoriaux, les élus ont construit et voté le projet politique et les axes stratégiques de la future Charte. Quatre défis sont à relever :

Vers plus de nature : pour renforcer le caractère remarquable et singulier du territoire.

Vers plus de solidarités : pour répondre aux besoins de tous les habitants.

Vers plus de résilience : pour répondre à un développement plus soutenable et plus innovant et une gestion plus sobre de ses ressources.

Vers plus de collectif : pour agir ensemble et dans l'intérêt de tous.

La concertation se poursuit

Pour répondre à ces grands défis, il convient de décliner ce projet politique en actions concrètes et opérationnelles. Dans ce cadre, la concertation s'est poursuivie à travers un séminaire regroupant l'ensemble des parties prenantes jeudi 6 novembre au Trait. Élus, techniciens, partenaires techniques ou habitants du territoire, une centaine de personnes a participé à l'écriture de la future charte du Parc 2028 – 2043. Une première version du projet de Charte est prévue à l'été 2026.

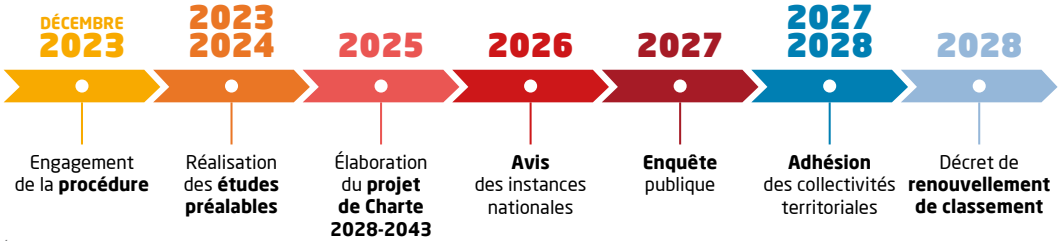

La trame verte et bleue :
tous connectés, tous concernés !

Peut-être vous êtes-vous déjà demandé à l'occasion d'une balade d'où venait cette abeille qui butine, ou bien dans votre jardin à la tombée de la nuit, par où est entré ce hérisson qui traverse votre jardin ? Alors vous devriez en apprendre davantage en lisant ce dossier consacré à la trame verte et bleue.

Comme nous, les animaux ont des besoins essentiels : boire, manger, dormir et utilisent l'espace pour accomplir tout ou partie de leur cycle de vie (se réfugier, se reproduire). Pour se déplacer, les animaux parcourent des « routes » naturelles, invisibles à l'œil nu. Ces routes peuvent emprunter les milieux terrestres comme des champs, des jardins, des prairies (trame verte), ou des milieux aquatiques et humides comme des rivières, des fossés, des mares (trame bleue). Connectées entre elles, ce réseau de « routes » permet aux animaux de se déplacer de jour comme de nuit : c'est la trame verte et bleue, ou plutôt... la TVB !

Parfois, le déplacement des espèces est semé d'embuches. Les animaux ne font pas tous la même taille et n'ont pas tous la même façon de se déplacer. De nombreux obstacles se dressent sur leur passage et ce n'est pas sans conséquence ni sans risque pour eux.

Ce dossier va vous permettre d'en apprendre davantage sur la TVB et en quoi le Parc accompagne les différents acteurs du territoire pour concilier le déplacement des espèces avec nos usages du quotidien. La trame verte et bleue est un outil fondamental pour repenser notre lien au vivant.

Le fonctionnement de
la trame verte et bleue

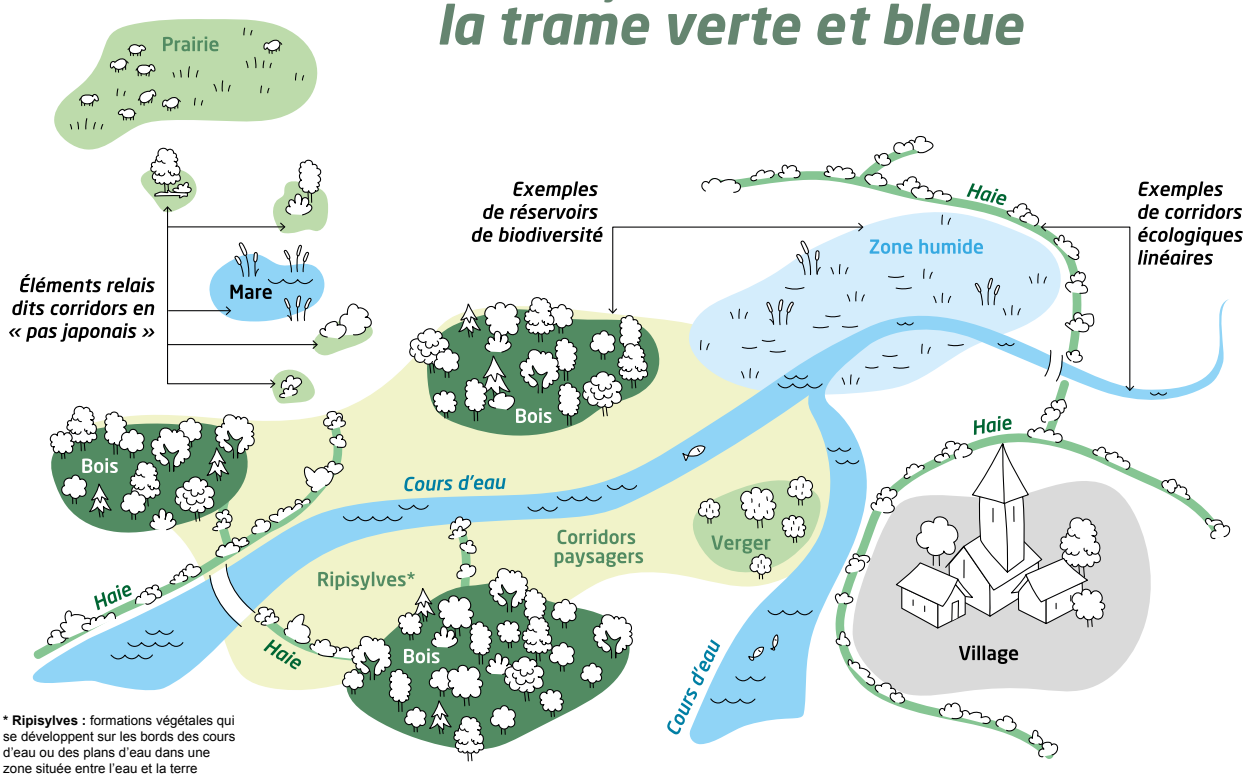

* **Ripisylves :** formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau dans une zone située entre l'eau et la terre

Pourquoi préserver
une trame verte et bleue ?

Comme le montre le schéma ci-dessus, les espèces se déplacent d'un milieu à l'autre, en passant par des éléments naturels qui leur servent de support.

On parle de réservoir de biodiversité pour représenter un milieu naturel où la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, peut effectuer tout ou partie de son cycle de vie. Il s'agit par exemple d'une zone humide, d'une forêt ou encore d'une prairie. Pour passer d'un réservoir à l'autre, les espèces empruntent ces fameuses « routes » naturelles, que l'on appelle des corridors écologiques. Ils permettent aux animaux de disposer des conditions favorables à leur déplacement et d'assurer les connexions entre les réservoirs de biodiversité. Il s'agit par exemple de haies, de mares ou de vergers. Dans l'idéal, tout devrait se connecter sans interruption. Sans ces connexions, les espèces s'isolent, s'épuisent, voire finissent écrasées en tentant de sortir de leur réservoir. C'est toute la chaîne du vivant qui se fragilise et qui est menacée, y compris notre cadre de vie, notre santé et notre alimentation. C'est justement à ce niveau que nous pouvons intervenir, pour restaurer les continuités écologiques, quelle que soit l'échelle (le jardin, le village, la ville, etc.) et permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer.

En préservant les milieux et leurs fonctions, on évite aussi la disparition de terres naturelles, agricoles ou forestières, due à l'urbanisation et aux infrastructures de transport. L'artificialisation des sols est l'une des principales pressions qui pèsent sur la biodiversité. Enfin, avec une trame verte et bleue préservée, la nature nous offre des services au quotidien, c'est un partenariat gagnant - gagnant : limitation des risques d'inondations, amélioration de la qualité de l'air, maintien de la qualité des eaux, fertilisation des sols grâce à la micro-faune, pollinisation des cultures, ou encore la régulation du climat et l'amélioration de cadre de vie en offrant des espaces de nature et de fraîcheur en été.

Le jeu des 7 erreurs

Saurez-vous trouver les 7 différences entre ces 2 paysages ?

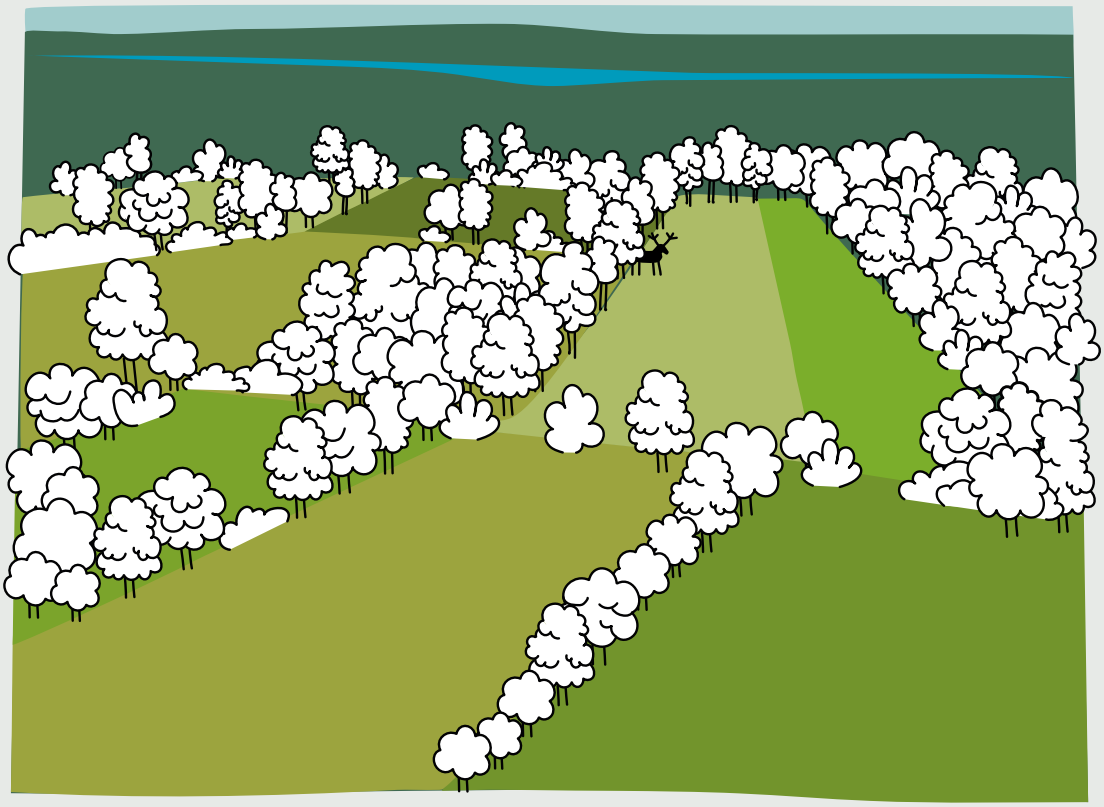

La preuve par l'image

Le premier schéma (en haut) montre un paysage naturel typique du territoire du Parc. Il est constitué d'éléments supports de déplacement comme des alignements d'arbres, des bosquets, des prairies. Ces éléments sont diversifiés et sont connectés entre eux, sans interruption, sans obstacle. Les espèces peuvent donc y vivre et y circuler librement.

Sur le schéma du dessous, on peut constater que ces éléments naturels sont moins perméables. Des éléments fragmentant comme une route, des constructions, des grandes parcelles de cultures, des clôtures rendent la circulation des espèces plus difficile voire impossible selon les capacités des animaux à se déplacer. De plus, ce manque de diversité de milieux a également pour conséquence une banalisation des paysages, et donc une perte d'attractivité.

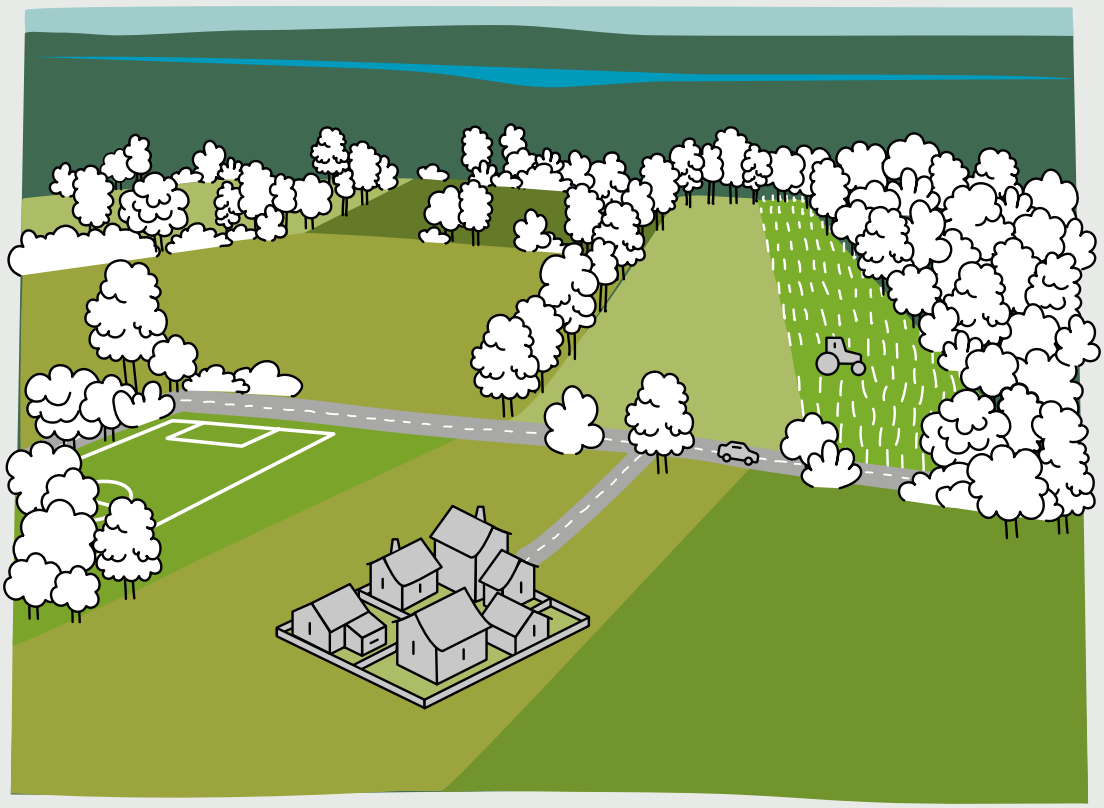

Solution page 15

La trame verte et bleue,
c'est l'affaire de tous !

Vous l'aurez compris, la trame verte et bleue est essentielle pour préserver l'équilibre de la biodiversité. C'est aussi un outil d'aménagement du territoire et de politiques publiques, conciliant maintien des activités humaines et préservation de la nature. C'est suite au Grenelle de l'Environnement, en 2009, que le concept de trame verte et bleue s'est imposé dans la loi. La grande force de la TVB est de structurer les trois échelles du territoire :

- au niveau national avec les grandes orientations
- au niveau régional avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
- au niveau local avec les Schémas de cohérence territorial (SCoT) ou Plans locaux d'urbanismes intercommunaux (PLUi).

Grâce à la présence du Parc, notre territoire bénéficie d'un maillon intermédiaire essentiel, pour relier le global au local avec pour mission : fédérer, accompagner et inspirer.

Voici un tour d'horizon des initiatives prises à différentes échelles sur le territoire du Parc, preuve que chacun à son niveau et par ses actions peut faire bouger les choses !

TVB rime avec PROPRIÉTAIRE PRIVÉ

« J'ai restauré ma mare » :
Maryline ORANGE,
propriétaire d'un colombier
à Arelaune-en-Seine

Situé en bordure de marais, dans la commune déléguée de La Mailleraye-sur-Seine, Maryline Orange a signé en 2023 une Obligation réelle environnementale (ORE). Cet acte authentique signé devant un notaire permet de préserver durablement (99 ans) la biodiversité présente sur ses 2,5 hectares de propriété. Le Parc l'a accompagnée sur un projet qui lui tenait particulièrement à cœur : la restauration de sa mare, financée en partie par l'Agence de l'eau Seine Normandie. *« Je voyais la mare se combler d'années en années. Voir disparaître cette mare était difficilement supportable car je voyais s'éteindre toute une vie : les oiseaux, les chauves-souris, les reptiles, etc. Sans le Parc, on n'y serait jamais arrivés. Le Parc n'a pas fait que m'accompagner dans les démarches administratives, c'était aussi des moments de partage. Ils m'ont appris à mieux comprendre ce milieu fragile, à comprendre son équilibre et à l'entretenir du mieux possible. Le Parc, c'est un pôle ressource vers lequel je me tourne lorsque j'ai des questions, des besoins en connaissance ».*

La restauration d'une mare va bien au-delà d'un simple curage. C'est un maillon essentiel de la trame bleue, un réservoir de biodiversité qui permet aux espèces de circuler. Si on prend en compte les prairies, le réseau de fossés en lien avec la Seine, tout est à nouveau connecté. Lorsque la mare a été restaurée, en août, l'eau est revenue très rapidement et la nature a repris sa place. *« Les grenouilles chantent, les Hérons cendrés se posent de nouveau sur la mare, on observe le retour des Martins pêcheurs et des Bergeronnettes de ruisseau. C'est toute une richesse dans et autour de la mare et tant qu'il y a de l'eau, il y a de la vie ! ».*

TVB rime avec COLLECTIVITÉ

« On a planté et restauré des arbres » :
Nathalie PORTAIL,
adjointe à Jumièges
et déléguée du Parc

Les alignements d'arbres font partie de la trame verte. Ils sont des corridors biologiques car ils permettent de relier les milieux naturels entre eux. Ce sont des abris, permettant aux animaux de circuler sans risque et protégés des prédateurs, des sources de nourritures importantes (fruits, graines, insectes) mais aussi des sites de nidifications pour les oiseaux. Ils protègent naturellement les sols et l'eau, réduisant les nuisances et l'érosion, offrant un stockage du carbone, une filtration de l'air et des îlots de fraîcheur. Enfin, les arbres sont des éléments clés et structurant de notre paysage et de notre cadre de vie.

À Jumièges, les propriétaires et les agriculteurs s'engagent pour la nature. En 2024, deux projets de plantations d'arbres et une grande opération d'entretien d'arbres taillés en têtards ont été menés sur la commune.

« Grâce à l'engagement des particuliers et l'accompagnement du Parc, 670 mètres linéaires de haies ont été replantés sur des terrains privés et sur la base de loisirs. L'objectif est avant tout de restaurer les paysages et la trame verte et bleue, mais il est tout aussi important de préserver l'existant. Les éléments de paysage, comme les arbres têtards, dépendent de l'humain et d'un entretien régulier. Un arbre non taillé est voué à disparaître. En collaboration avec les agriculteurs, 56 arbres têtards ont été entretenus, permettant de limiter leur vieillissement et de prolonger leur vie ».

TVB rime avec ÉDUQUER

« L'importance de l'immersion sur le terrain pour mieux apprendre » :
Fanny LANGLOIS,
enseignante en CE1-CE2
à l'école Nicolas Vanier
d'Allouville-Bellefosse,
pratiquant l'école du dehors

La commune d'Allouville-Bellefosse a bénéficié de l'accompagnement du Parc pour l'aménagement d'un Terrain de nature à visée éducative, un espace pédagogique imaginé par le Parc et déployé par certaines communes sur le territoire pour encourager la pratique de l'école du dehors. Ce terrain mis à disposition par la municipalité, dispose de bosquets, d'alignements d'arbres, de prairies et d'une mare. Il s'intègre pleinement dans un réseau de milieux naturels variés et connectés, permettant aux espèces de circuler, se nourrir et se reproduire. Fanny Langlois, enseignante en classe de CE1-CE2, a abordé la notion de trame verte et bleue auprès de ses élèves.

« Ce travail s'est inscrit dans un projet global autour du thème annuel étudié, « les explorateurs de la biodiversité », et de ma pratique de la classe du dehors. Une thématique autour des amphibiens et plus précisément de la TVB est très vite apparue compte tenu de la richesse du Terrain de nature à visée éducative mis à notre disposition et à l'envie d'y mettre en lumière l'espace de la mare. Nous avons programmé fin juin une animation en soirée, avec les familles, afin de mettre en valeur les divers travaux réalisés tout au long de l'année scolaire par les élèves (panneaux informatifs, réalisations poétiques, créations de jeux, etc.). Les parents et les enfants se sont mis dans la peau d'amphibiens et ont repéré les obstacles rencontrés par les différentes espèces. L'atelier a ainsi permis de se questionner sur les aménagements présents et leurs interférences sur la biodiversité et développer une réflexion chez les élèves mais aussi dans les familles. Cette approche sensorielle a installé une certaine sensibilité chez chacun, permettant aux gestes de respect de devenir plus spontanés car désormais vécus et donc plus évidents.

Le Parc a joué un rôle primordial. Nadège Grézil, chargée de mission éducation au territoire, et Elodie Trublard, chargée de mission Trame verte et bleue, nous ont accompagné toute l'année. Apportant leur soutien et leurs précieuses connaissances, elles ont permis à ce projet de voir le jour, de le nourrir, de le faire grandir et surtout d'aboutir. Ce partenariat a été essentiel, notamment dans son approche participative et citoyenne ».

Chacun peut agir à son niveau

Pour bien agir, il est important de connaître ce qui est à préserver. Que l'on dispose d'un espace extérieur ou pas, d'un jardin ou d'un balcon, que l'on habite en ville ou à la campagne, tous les lieux sont propices à la découverte et des solutions existent. De nombreux outils, livres, applications et programmes d'animations et de sensibilisation permettent de faire remonter des données qui seront importantes aussi bien aux scientifiques, qu'aux techniciens, élus et décideurs.

Si vous avez la chance que votre commune fasse l'objet d'un Atlas de la biodiversité communale (comme sur le secteur Seine et Pays de Caux actuellement), c'est un bon moyen d'acquérir des connaissances à une échelle large et fine en même temps. Vous pourrez alors bénéficier d'un programme de valorisation, d'animations et de sensibilisation, qui vous apportera un socle de connaissance.

Vous pouvez également consulter le site de l'Atlas de la biodiversité du Parc, pour acquérir des connaissances :
https://biodiv.pnr-seine-normande.com

Quelques actions concrètes

- **Adaptez vos pratiques et vos plantations au contexte local** (ensoleillement, climat). Privilégiez des essences locales, naturellement adaptées au sol et aux conditions de notre région.
- **Bannissez les espèces invasives,** qui vont faire concurrence à nos espèces locales.
- **Taillez au bon moment** en faisant attention de ne pas déranger les espèces vivantes dans les arbres. Par exemple, évitez de tailler vos haies entre le 15 mars et le 31 juillet. D'ailleurs, saviez-vous que la taille des haies est interdite entre le 16 mars et le 15 août pour les agriculteurs ?
- **Privilégiez les haies aux clôtures et grillages.** Si besoin, laissez des passages (quelques centimètres suffisent) pour la petite faune.
- **Tondez moins,** laissez une hauteur de pelouse suffisante, cela limitera l'arrosage, préservera les sols et la faune. Laissez des espaces non tondus.
- **Arrosez moins** et faites le grâce à de l'eau issue d'un récupérateur d'eau de pluie.
- **Récupérez les résidus de tonte, de taille, de bois morts** pour créer tout au long de l'année des micros habitats, des refuges pour les insectes, les oiseaux, les chauves-souris, les hérissons.
- **Installez des nichoirs à oiseaux.** Vous pourrez en plus les observer plus facilement.
- **Réduisez et optimisez l'éclairage nocturne** en fonction de vos besoins.

L'ORE

Un dispositif qui engage

À l'instar de Madame Orange avec son colombier à La Mailleraye-sur-Seine, il existe un dispositif si on veut s'engager sur le plus long terme, un outil de protection forte : l'Obligation réelle environnementale. Il s'agit d'un contrat signé entre des propriétaires (publics ou privés) et un co-contractant qui va s'engager au côté des propriétaires. Il peut s'agir du Parc, d'associations environnementales ou de collectivités. Ce contrat permet de préserver des éléments naturels de sa parcelle, comme les mares, les haies, les prairies, les arbres, sur une période de 99 ans maximum ! Et en cas de vente, l'ORE est transférée avec l'acte authentique. Le propriétaire change, les obligations restent !

LE VRAI / FAUX DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

FAUX

La TVB empêche le développement économique et impose tout un tas de règles !

Au contraire, c'est un outil qui permet de réfléchir en amont et de façon collective. En intégrant tous les aspects du projet (économiques, environnementaux, sociaux), il est plus facile de prendre en considération un réservoir ou une continuité, soit pour éviter l'impact, soit pour le réduire. Des solutions peuvent aussi être trouvées en adaptant le calendrier et en évitant ainsi le dérangement des espèces pendant les périodes de reproduction ou pendant la nuit.

FAUX

La TVB, c'est pour les écolos ou les technocrates !

Elle concerne tout le monde : agriculteurs, habitants, entreprises, collectivités. Comme expliqué dans le schéma page 10, la trame verte et bleue est un ensemble de milieux naturels utiles aussi bien pour les animaux que pour les habitants. Par exemple :

- les haies sont des brise-vent, diminuent l'érosion des sols, et sont des zones refuges ou d'habitats pour les micro-mammifères, les insectes et les oiseaux
- un espace naturel au sein d'une entreprise améliore le cadre de travail et favorise la biodiversité
- une mare restaurée ou créée, c'est moins de moustiques sur votre terrasse et un bon festin pour les chauves-souris !

VRAI

On peut prédire et même vérifier le déplacement des espèces

Des études récentes montrent qu'il est possible de prédire le déplacement des espèces en ayant connaissance de leur écologie et de leur sens aiguisés (vue, ouïe, odorat, etc). Avec des technologies avancées comme les balises, on peut suivre les déplacements quasi en temps réel des espèces et intégrer ainsi ces données écologiques dans des modélisations. Cela permet à la TVB de définir des couloirs de déplacement en fonction des milieux fréquentés par les espèces et/ou en fonction de leur capacité de déplacement.

La TVB coûte cher !

Si tout est pris en compte, elle fait même économiser de l'argent ! Par exemple, les zones humides agissent comme des éponges, en absorbant et en stockant l'eau lors de crues ou de pluies abondantes et la restituent en période sèche, réduisant ainsi l'intensité des inondations. Et anticiper et limiter les inondations, cela représente d'énormes économies face aux coûts de réparation et d'indemnisation.

FAUX

VRAI

La TVB est un bon moyen de lutter contre le changement climatique !

C'est même une des meilleures armes ! Les zones humides et les forêts stockent du CO_2. Les haies et les arbres permettent de lutter contre les îlots de chaleur, tels des climatiseurs naturels. L'arbre absorbe 50 % du rayonnement solaire, en réfléchit 30 %, ne laissant passer plus que 20 % sous son feuillage. Dans certaines conditions, notamment en ville là où le bitume réchauffe l'air ambiant, les arbres peuvent faire baisser le thermomètre de 2° à 8°C.

SOLUTION DU JEU DES 7 ERREURS PAGE 11

1. Le champs et le tracteur
2. Le cerf
3. Le terrain de foot
4. La route
5. Les maisons et clôtures
6. Moins d'arbres autour du terrain de foot
7. L'alignement d'arbres coupé

Énergie

Des citoyens se mobilisent pour produire de l'énergie renouvelable

Installer des panneaux photovoltaïques sur son toit permet d'autoconsommer une partie de l'électricité produite et ainsi de sécuriser une partie de son approvisionnement face aux variations du prix de l'énergie. Cependant, tout le monde ne peut pas se permettre une telle installation : logement en location, toiture inadaptée, investissement trop élevé, contraintes liées aux périmètres des bâtiments de France, etc. Cependant, d'autres solutions, à échelle collective, existent et permettent de répondre aux besoins. Le Parc mobilise actuellement ses habitants, avec pour ambition de faire naître des collectifs. Deux d'entre eux sont déjà en marche...

Face à toutes les problématiques que peuvent représenter de telles installations, il est intéressant de pouvoir se réunir à plusieurs pour monter un projet sur une toiture plus grande, appartenant à la collectivité par exemple. En plus de diminuer les coûts d'installation, ces projets offrent à chacun l'opportunité de s'engager dans la transition énergétique et de tisser des liens avec d'autres habitants du territoire.

Le collectif de la Boucle de Brotonne

Un collectif de 15 habitants travaille depuis plusieurs mois avec l'accompagnement du Parc, à la création d'un projet d'installation photovoltaïque sur la toiture d'un bâtiment technique du Parc à Notre-Dame-de-Bliquetuit. L'objectif du collectif est de vendre l'intégralité de l'électricité produite en autoconsommation collective aux habitants, entreprises et collectivités des 4 communes de la boucle de Brotonne et de Rives-en-Seine. Les membres du collectif ont adhéré à l'association ESSR (Ecologie Sociale Solidaire et Responsable) et ont décidé de rejoindre la SAS citoyenne CINERGIE qui a déjà installé une centrale photovoltaïque à Saint-Etienne-du-Rouvray. Les études sont en cours et le collectif communiquera largement lorsque le projet sera prêt à être présenté. Chacun pourra alors décider de rejoindre l'aventure et ainsi s'impliquer dans un projet local et collectif de production d'énergie renouvelable.

Le collectif d'Hénouville

Hénouville dispose d'une salle polyvalente dont la toiture peut accueillir 135 panneaux photovoltaïques.

Plutôt que la commune investisse elle-même dans l'installation photovoltaïque, les élus ont décidé de proposer la toiture aux habitants de la commune pour qu'ils montent collectivement un projet citoyen avec vente de l'électricité localement en boucle d'autoconsommation collective. Deux réunions publiques ont été organisées pendant l'été 2025 et un collectif de 20 habitants est maintenant constitué pour faire émerger ce projet avec l'accompagnement du Parc.

Tourisme

Un tourisme vert et vertueux

Le territoire du Parc dispose d'importantes ressources naturelles et culturelles, propices à des excursions ou à des séjours touristiques. En complément de ses partenaires, le Parc veille à encourager un développement durable des activités touristiques et de loisirs sur son territoire. Cela passe notamment par le renforcement de l'offre de tourisme de nature et du rôle de la Maison du Parc dans l'accueil d'une clientèle de randonneurs et en itinérance douce, ainsi que par la mise en réseau des acteurs de l'écotourisme.

Située à Notre-Dame-de-Bliquetuit, la Maison du Parc est un petit écrin architectural. Cet ancien corps de ferme normand accueille non seulement les bureaux du syndicat mixte du Parc, mais c'est également un lieu d'accueil du public, ouvert aux habitants et aux touristes. Avec son manoir dont l'origine remonte au XV^{e} siècle, son colombier, ses granges, son ancien four à pain, son verger, son pressoir, etc., la Maison du Parc est un site de découverte de l'histoire locale, du patrimoine bâti, naturel et paysager.

Ouvert au public du 1er avril au 30 septembre, plusieurs milliers de visiteurs fréquentent ce lieu paisible en été. Ils peuvent se balader, pique-niquer à l'abri des arbres, profiter de quelques boissons locales à la buvette, louer des vélos musculaires ou électriques (la Maison du Parc est labellisée *Accueil Vélo*) ou encore partir en randonnée le long de la Seine ou en forêt de Brotonne.

C'est également le point de départ de deux routes touristiques, la *Route des fruits* et la *Route des chaumières*.

Enfin, située idéalement sur le parcours de la *Seine à Vélo*, la Maison du Parc propose depuis l'an dernier une aire d'éco-bivouac accessible aux randonneurs et cyclotouristes. Montez votre tente le soir au calme d'une aire ombragée, profitez d'une soirée et d'une nuit en pleine nature et reprenez votre route au petit matin. Ainsi, le Parc se positionne comme un acteur du « slow tourisme » sur la vallée de la Seine.

Une marque pour partager des valeurs

Pour accompagner le développement d'un tourisme responsable sur son territoire, le Parc propose la marque *Valeurs Parc naturel régional* aux hébergements touristiques, aux restaurants, et depuis 2024 aux artisans d'art engagés dans une gestion durable de leur activité. Fin 2025, le réseau atteint désormais 28 bénéficiaires, avec l'attribution récente à quatre nouveaux prestataires :

- **Séverine Coraichon**, céramiste à Saint-Sulpice-de-Grimbouville
- **Evelyne et Jean Bernard**, pour les chambres d'hôtes de la Ferme Bernard à Saint-Pierre-de-Manneville
- **Marion et Gilles Wallaert**, pour les gîtes du Grain clos à Conteville
- **Simon Saint-Martin**, pour la Maison Plûme à Villequier, Rives-en-Seine.

www.destination-parcs.fr

L'Ethnothèque, musée des Boucles de la Seine Normande

L'Ethnothèque réinvente l'arbre têtard !

Après une première saison consacrée aux prairies fleuries, l'Ethnothèque, Musée des Boucles de la Seine Normande propose cette année un programme étoffé autour de la thématique des arbres têtards. Une quinzaine de rendez-vous et une mini-exposition à l'accueil de la Maison du Parc sont dédiées à cet arbre agricole emblématique. En lien avec la transition écologique, l'Ethnothèque présente un concept revisité avec l'arbre têtard jardiné.

Exploité pour son bois et son feuillage dans l'économie agricole depuis très longtemps, l'arbre têtard est devenu au fil des siècles un élément à part entière de la biodiversité et de nos paysages, accueillant de nombreuses espèces sauvages et prodiguant des services écosystémiques aux vivants humains et non humains. En effet, le « têtard » peut avoir de multiples usages et c'est dans ce cadre que l'Ethnothèque propose un itinéraire technique, depuis la plantation jusqu'à la production de bois, notamment de chauffage, pour redonner une place à cet arbre sous une forme innovante au sein de nos villages et de nos jardins. De l'automne au printemps, des rendez-vous gratuits permettent d'appréhender sereinement la plantation, la formation, la taille de l'arbre, mais aussi d'entretenir ses outils de coupe. Ces ateliers sont l'occasion de transmettre des savoir-faire anciens adaptés à nos besoins d'aujourd'hui. Les outils des collections de l'Ethnothèque, classés Musée de France, seront ponctuellement sortis de leur réserve et présentés au public. Ce programme permettra également des rencontres inspirantes pour découvrir des solutions de chauffage innovantes comme le poêle de masse chez l'habitant ou une conférence autour du concept de « Jardin de bois » par Charles-Hervé Gruyer, co-fondateur de la ferme du Bec Hellouin. Enfin, d'autres aspects de l'utilisation des bois issus de l'arbre têtard seront évoqués à travers des ateliers de fabrication de clôture en clayonnage, de vannerie ou de construction de cabane en saule. Pour ouvrir vers de nouveaux horizons, cette programmation se clôturera par un après-midi convivial de cuisine participative avec des outils de chauffe low-tech, en partenariat avec l'association Les Vagabonds de l'Énergie.

Programme 2025-2026

Retour sur la saison 2024/2025

Inaugurée en 2024, l'Ethnothèque a consacré sa première saison aux « prairies fleuries ». Elle a permis, à travers diverses animations, de montrer l'importance de la préservation des prairies et les nombreux services écosystémiques qu'elles rendent : stockage de carbone, épuration de l'eau, etc. Deux conférences, disponibles sur le site Internet du musée, ont abordé l'histoire des prairies normandes et les outils manuels du travail du sol. Un atelier a formé des participants à l'usage de la faux. Une rencontre avec un agriculteur du Marais Vernier a relaté l'histoire des prairies et débouché sur une collecte de mémoire orale sur le thème de l'évolution des pratiques agricoles (aussi sur le site de l'Ethnothèque).

http://ethnotheque.pnr-seine-normande.com

Éducation au territoire

Faire l'école dehors devient une évidence

En partenariat avec l'Éducation nationale, le service éducation au territoire du Parc a accompagné 51 enseignants à la pratique de « L'école du dehors » en 2025. 25 classes de maternelles et 26 classes d'écoles élémentaires, cela représente 8 % des écoles du territoire du Parc, un taux nettement supérieur à la moyenne nationale qui est de 1,5 %. La sensibilisation à la nature, c'est une priorité et une fierté pour le Parc. Mais pourquoi déplacer la classe en dehors de l'école dans un lieu de nature ?

Apprendre les sciences ou même le français en extérieur, en se frottant à son environnement et en relatant ce que l'on observe, ce n'est pas nouveau. En revanche, ce qui est plus innovant, c'est de pratiquer les mathématiques dehors en utilisant la nature et les corps en mouvement des enfants, pour ancrer les savoirs. La classe dehors est un lieu idéal pour alterner les modes d'apprentissage et maintenir ainsi l'enthousiasme, le plaisir et la curiosité de l'enfant, autant de facteurs qui favorisent la mémorisation et les apprentissages. La classe dehors est aussi un lieu de changement des habitudes, de confrontation à l'imprévu et à l'autre. Cela permet de cultiver l'adaptabilité et l'inventivité, très utile pour mieux se construire dans le monde de demain.

Une préoccupation nationale

En 2024, une mission d'information parlementaire sur l'adaptation de l'école aux enjeux climatiques a mis en évidence la surchauffe de nombreux bâtiments scolaires, globalement mal isolés, face aux épisodes de canicule de plus en plus fréquents. Quoi de mieux alors que de faire la leçon à l'ombre des arbres avec la classe dehors ? La mission évoque également l'intérêt de recréer un lien sensible avec le vivant par le fait de vivre régulièrement au contact d'un lieu de nature. Cela active la conscience d'être vivant parmi d'autres êtres vivants humains et non humains. Pendant les temps de classe dehors, enfants, enseignants (et parfois les parents) portent attention ensemble à la présence du vivant près de leur maison, dans leur lieu de vie. Cette conscience partagée est un prérequis au développement du souci de préservation de notre environnement.

Un lieu dédié à l'apprentissage dehors

Les 51 classes accompagnées par le Parc dans leur pratique d'école du dehors sont reparties dans 25 communes désireuses d'encourager cette dynamique.

En effet, la plupart d'entre elles ont créé ou sont en démarche pour créer des Terrains de nature à visée éducative. Il s'agit de lieux de nature identifiés et sécurisés pour permettre l'apprentissage en dehors de l'école. C'est un facteur de réussite important, car l'absence de lieu adéquat pour la pratique de l'école du dehors dans les villages du Parc constitue un des freins majeurs identifié à ce jour au développement de cette pratique. Le Parc accompagne les communes dans la recherche et la création de ces terrains. En mai dernier, le Parc a organisé un Eductour pour partager les retours d'expériences de communes pilotes en la matière. Un autre sera organisé en 2026.

Inventaires croisés des patrimoines

Rives-en-Seine vaut bien un livre !

Arpenter le territoire et découvrir les trésors cachés de la vallée de la Seine, c'est ce qu'invite à faire la collection Au fil des patrimoines depuis plus de 10 ans, en rendant compte du travail d'inventaire croisé des patrimoines réalisé par le Parc en partenariat avec le service Inventaire de la Région Normandie. En juin 2025, le dernier né de la famille se consacre à Rives-en-Seine dans son intégralité via un format éditorial élégant, faisant de cet exemplaire un beau livre de salon et la première publication de son musée, l'Ethnothèque.

En 2016, le Parc éditait un guide de sa collection « Au fil des patrimoines » consacré à Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon. Afin de compléter cet inventaire croisé, le Parc s'est intéressé à Villequier, commune emblématique des boucles de la Seine. Ce travail a permis de reconstituer une histoire encore plus dense que celle que l'on soupçonnait déjà, documentée par de nombreuses sources écrites et iconographiques. Tels les trois panneaux d'un triptyque, la commune nouvelle de Rives-en-Seine réunit trois entités historiques bien définies reliées entre elles par la Seine. Caudebec-en-Caux, ville de fond de vallée au tissu urbain dense et majoritairement reconstruit, est mise en scène par ses deux pendentifs : Villequier, ancien village de marins et de pêcheurs, circonscrit par ses falaises calcaires au-dessus desquelles se déploie le plateau agricole et Saint-Wandrille-Rançon, bourg rural imprégné du rayonnement de son abbaye et de son passé artisanal, auquel se ramifient de nombreux hameaux.

Un éclairage global et vivant du territoire

Cette édition augmentée, intégrant le volet Villequier, aborde l'épopée fulgurante des établissements céramiques de Villequier entre 1874 et 1894, l'histoire de la station des pilotes de Seine, les pratiques de pêche et les liens des habitants avec le fleuve, tout comme la modification des bords de Seine qui ont été remodelés à partir de la seconde moitié du XIX^{e} siècle par l'endiguement et le développement de la villégiature sur les rives du fleuve. Conjuguant paysage, patrimoine bâti, mémoire orale, recherches en archives et de nombreuses rencontres avec des acteurs locaux passionnés, l'inventaire croisé des patrimoines apporte un éclairage global et vivant du territoire pour en apprécier les multiples facettes architecturales, paysagères et culturelles. Reflet de cette démarche, ce beau livre de salon vous donne les clés de compréhension de cette commune nouvelle, où héritage de l'histoire et vision d'avenir dialoguent en toute sérénité.

Édité par le Parc, ce livre de 96 pages est vendu au prix de 14,50 euros dans les points de vente locaux et à l'accueil de la Maison du Parc.

Les marais de l'Estuaire, nouvelle aire d'étude

Les inventaires croisés des patrimoines se poursuivent sur le territoire du Parc avec le démarrage d'une nouvelle opération, concernant quatre communes : Tancarville, La Cerlangue, Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Nicolas de la Taille. Afin de révéler au mieux les « trésors cachés » de ce secteur, le Parc invite les habitants, les élus et les acteurs du territoire à partager leurs connaissances du patrimoine de la commune.

Gaëlle Pottier
gaelle.pottier@pnr-seine-normande.com

Réserve Naturelle Nationale du Marais Vernier

Le Parc au chevet d'un joyau des zones humides

Situé dans un ancien méandre de la Seine au nord-ouest du plateau crayeux du Roumois, le marais Vernier (4 500 hectares) abrite une des plus importantes tourbières françaises et constitue le fond de l'estuaire. Halte privilégiée sur le grand axe migratoire de l'Ouest de l'Europe, le marais Vernier, au sein d'une région fortement industrialisée et aménagée, constitue un îlot de nature encore riche. La Réserve Naturelle Nationale du Marais Vernier reste pour beaucoup un territoire mystérieux où se cachent de nombreuses espèces exceptionnelles, comme les plantes carnivores et le piment royal, les cigognes et les grandes aigrettes, etc.

La Réserve Naturelle Nationale du Marais Vernier protège 148 hectares de zones humides. Créée en 1994 à Sainte-Opportune la Mare, alors intitulée « Réserve Naturelle Nationale des Mannevilles », elle est devenue « du Marais Vernier » en 2013 suite à son jumelage avec une autre aire protégée, « le marais de Bouquelon » située dans la commune éponyme. La Réserve appartient à l'État mais le Parc en est le gestionnaire, mandaté par le Préfet de l'Eure. La vocation du Parc est de s'assurer de la bonne conservation de la mosaïque d'habitats typiques des milieux de tourbière et alluvionnaires du marais Vernier pour l'accueil de la flore et de la faune qui y sont liés. Sont concernées des végétations rares de prairies humides voire amphibies, des grandes végétations à Guimauve officinale, des bas marais à laîches, un large réseau de mares, des roselières ou des landes à sphaignes.

Un mode de gestion adapté au milieu

En tant que gestionnaire, le Parc a dû trouver le bon moyen d'entretenir ce milieu si particulier et en particulier de gérer une problématique : l'eau. Si cette tourbière était trop drainée, le sol se désaturerait en eau et favoriserait donc la pousse des arbres. En parallèle, le pâturage extensif mis en place avec des chevaux de Camargue et des vaches Highlands Cattles

permet de conserver les habitats ouverts en limitant les arbres, grâce à la dent du bétail. Un équipement pastoral adapté est nécessaire pour organiser le pâturage en fonction de la sensibilité des terrains et de la saison. En 2025 et 2026, le Parc entreprend des travaux, grâce au financement de l'État via le Fonds Vert, avec la réfection de clôtures et la mise en exclos de milieux fragiles sensibles au piétinement (voir photo ci-dessus). Des passerelles ont été installées aux passages boueux et de nouvelles barrières viennent faciliter la circulation entre les parcelles. Les aires d'accueil d'entrée ont été restaurées pour faciliter les déplacements du cheptel. Le portail et le pont d'accès ont été changés. Enfin, des parcs de contention expérimentaux sur pilotis seront installés courant 2026 pour éviter de nouveaux remblais et un bâtiment technique sera déplacé.

Alimentation

Produits locaux

et vente directe, les bonnes pratiques

Le territoire du Parc regorge d'agriculteurs qui proposent leurs produits en vente directe. Soucieux de faire vivre son territoire, de promouvoir une alimentation saine et locale, et de renforcer les liens entre habitants et producteurs, le Parc s'engage à la mettre en avant. Pour cela, il a mis en place différentes actions de sensibilisation.

Les slogans pour consommer local, pour manger équilibrer et de saison ne manquent pas ! Mais face à l'armada de publicité des géants de la distribution et de l'agro-alimentaire, nos producteurs locaux ont souvent bien du mal à prendre leur part du gâteau. Pour que consommer local ne reste pas un vœu pieu, les collectivités du territoire et notamment le Parc se mobilisent. Créée à l'occasion du premier confinement de la crise sanitaire, la carte des producteurs locaux fait peau neuve. La carte interactive « On s'régale local ! » permet de localiser les producteurs et les points de vente. Des filtres permettent d'affiner la recherche : fruits, légumes, produits laitiers, viande, pain ou encore selon les labels ou certifications. Nouveauté, cette carte est désormais participative. Vous pouvez enrichir son contenu en ajoutant vous-même des points de vente ou des producteurs. Une vérification est effectuée afin de vérifier le respect des critères de valorisation. Scannez cette carte en dernière page de notre magazine.

Des événements ludiques et solidaires

Il y a différentes façons de faire connaître son territoire et de faire valoir ses actions. Les *Rendez-vous du Parc* sont là pour ça ! En matière de circuits courts et d'alimentation, quelques nouveautés ont connu beaucoup de succès. En juin dernier par exemple, « les fermes à vélo, une balade gourmande » a permis à une quarantaine de participants de découvrir trois fermes de la presqu'île de Brotonne : la chèvrerie de Bliquetuit, le maraîchage des Champeaux et la micro-brasserie Brotonia. Partage, convivialité et bonne humeur, une formule efficace qui sera renouvelée en 2026.

Autre événement, la « Journée pour ma Pomme » a pour but de mettre en avant les arboriculteurs de la Route des fruits. Le 5 octobre 2025, dix d'entre eux ont ouvert leurs exploitations et proposé des visites et animations, en plus de vendre leurs fruits.

Enfin, une nouvelle action a été mise en place afin de lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaire : le « glanage solidaire ». Deux *Rendez-vous du Parc* ont eu lieu à l'automne au Verger de Belaître, à Quevillon, en partenariat avec l'association Solaal (Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires). 1 500 kg de pommes ont été ramassés par des glaneurs solidaires, puis grâce à ANDES, le réseau national des épiceries solidaires, ont été redistribués sur le territoire. Chaque année en France, 3,8 millions de tonnes d'aliments sont gaspillés, dont 26 % au moment de la récolte. Pour valoriser ces produits encore comestibles qui ont chuté des arbres avant la récolte et qui ne répondent pas aux critères d'esthétisme ou de calibrage, le glanage est une solution pour éviter leur perte. Cette belle action est appelée à se renouveler l'an prochain et à s'inscrire durablement dans les actions du Parc. Celles-ci ne peuvent avoir lieu qu'avec l'engagement des producteurs, des habitants et des associations. Rendez-vous en 2026 pour encore plus « se régaler local ! ».

PORTRAIT

Sandrine Laurent,
le sens inné de la visite !

Sandrine Laurent est guide conférencière diplômée et accompagne chaque année des milliers d'habitants, de visiteurs et de touristes dans les sites touristiques normands. Passionnée d'histoire et de patrimoine depuis son plus jeune âge, elle affectionne particulièrement partager et transmettre son savoir. Elle a développé pour cela des méthodes peu communes et redoutablement efficaces. Qu'il s'agisse de balades « virtuelles » ou de visites décalées, Sandrine bouscule toutes les règles... dans tous les sens !

Si vous croisez un groupe les yeux bandés ou qui se parle par l'intermédiaire d'un tuyau, ne vous étonnez pas… Sandrine Laurent est très probablement en pleine visite guidée ! Ce côté décalé, cette guide conférencière l'a eu suite à une série de formations qui ont pris la forme de révélation pour sa carrière professionnelle.

Diplôme de guide conférencière interprète en poche en 2000, Sandrine exerce diverses missions avant de créer sa petite entreprise : « Sandrine pérégrine ». *« Je précise que pérégrine n'est pas mon nom de famille ! »* s'amuse-t-elle, *« c'est pour mettre en avant cette notion de déplacement, de voyage »*. En 2020, la crise sanitaire stoppe tout, Sandrine doit se réinventer. D'abord, elle met en place un concept de visites virtuelles, se déplaçant dans une ville ou sur un site patrimonial avec une caméra pour en faire profiter des personnes en visio, parfois au bout du monde ! Un premier succès pour Sandrine.

Curieuse, elle suit les formations de Bruno Tamaillon, créateur de différents concepts de visites immersives, associant l'imaginaire et l'exploration. *« Là j'ai eu un déclic ! Pour mieux appréhender le patrimoine, il faut jouer avec son corps, ressentir le moment présent, susciter le dialogue par des jeux, il faut parfois pousser les limites et exploiter ses sens pour aiguiser son regard, affiner son écoute et ainsi mieux mémoriser. Mon passé de conteuse m'a aussi permis de scénariser la visite, de créer un fil. Rentrer dans une église avec un miroir sur le nez pour observer les voûtes, ou analyser des matériaux architecturaux en les comparant à des bonbons… cela peut paraître un peu loufoque, mais ce pas de côté va permettre un lâcher-prise et de créer du lien entre les participants, ils vont s'imprégner de la visite »* explique Sandrine.

Une « ambassadrice » auprès du Parc

Cette méthode basée sur l'utilisation des sens est également plébiscitée par le Parc, qui l'utilise notamment via son service éducation au territoire.

Résidant à Maulévrier Sainte-Gertrude, Sandrine est habitante du Parc. Le rapprochement était évident. Aujourd'hui, elle fait partie du réseau des acteurs de l'éducation au territoire du Parc et à ce tître anime des ateliers dans les écoles. Depuis deux ans, elle déploie ses visites immersives dans la Réserve Naturelle Nationale du Marais-Vernier, une façon différente de découvrir ce milieu naturel protégé.

Enfin, en lien avec les inventaires croisés des patrimoines, elle participe à leur valorisation, que ce soit avec les écoles ou les habitants. *« Pour moi, le slogan des Parcs « Une autre vie s'invente ici » est très parlant. Cela sous-entend que tout est possible, et lorsqu'on ouvre le champ des possibles, cela développe la créativité et une prise de conscience vers l'avenir »* conclut-elle. Et en tant que Parc, on ne peut qu'acquiescer !

Sandrine Laurent - www.sandrineperegrine.com

pnr-seine-normande.com facebook.com/pnrseinenormande

Pour recevoir régulièrement les informations du Parc, inscrivez-vous à la newsletter sur notre site Internet !

Coordonnées

Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Le Zèbre
Directeur de la publication : Jacques Charron
Directeur du Parc : Tanguy Beuzelin
Rédaction : Guillaume Aubin / équipe du Parc
Photos : couverture : Ralph (Pixabay) - p. 3 à 5 : S. Girard, E. Trublard, G. Aubin, M. Vanot, E. Cressent, C. Parissot - p. 6/7 : M. Archeray, JL Vial - p. 8 : M. Costil p. 9 à15 : M. Costil, M. Vanot, L. Godet, M. Morvan, F. Langlois, W. Portail, E. Trublard, W. Wende (Pixabay), C. Lefebvre, JF Drône N'Caux - p. 16 à 22 : M. Marty, G. Aubin, M. Costil, T. Houyel, E. Cressent, W. Béduchaud, F. Nimal, L. Vandecandelaere p. 23 : M. Costil - p. 24 : AdobeStock
Imprimerie Iropa - ISSN 1627-9425
Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales
Décembre 2025